

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU GERS

COMMUNE de MIRANDE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 juillet 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nbre de suffrages exprimés
23	18	Pour : 23 Contre : Abstentions

Date d'affichage
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

L'an deux mille vingt-six, le 02 Juillet à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 26 Juin 2026, sous la présidence de Monsieur Bernard DOREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. DOREY Bernard, M. DARROUX Jean-François, M. FORGUES Gérard, Mme DUBOSQ Dominique, M. DUFOUR Jean-Michel, M. LOUBET René, Mme PICCIN Colette, M. LAPISSE Michel, M. GENSAC Christian, M. PAILLART Vincent, Mme GROSJEAN Véronique, Mme LUCANTE Sandrine, Mme MARQUES PINTO DARBAS Maëva, M. MENDEZ Jean, Mme ADDA Fatma, M. LECHIGUERO André, Mme RONCERAY Sandrine, Mme CLAVE Laëtitia.

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Mme MAYNAU-VERBANAZ Nina à M. FORGUES Gérard, M. PUGNETTI Christophe à M. DARROUX Jean-François, Mme TROUETTE Corinne à Mme MARQUES PINTO DARBAS Maëva, Mme DOUAT Karine à Mme GROSJEAN Véronique et Mme OCHOA Sonia à Mme DUBOSQ Dominique.

Madame Fatma ADDA est désignée secrétaire de séance.

2026.06.06 – PROJET DE PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

EXPOSÉ DES MOTIFS

La commune de Mirande et notamment son cœur de bastide présente un intérêt patrimonial, historique et culturel majeur pour le territoire de l'Astarac. Sa préservation et sa valorisation sont essentielles pour les habitants et les générations futures.

La Fondation du Patrimoine, dont les missions visent à soutenir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine local, propose un partenariat permettant :

- . D'accompagner la commune dans la conduite du projet de restauration ;
- . D'ouvrir une souscription publique pour recueillir des dons ;
- . De renforcer la visibilité du projet auprès du public et des partenaires.

CONSIDÉRANT QUE :

- . Le patrimoine architectural de la commune nécessite d'être réservé et valorisé ;
- . La Fondation du Patrimoine offre un soutien technique et financier pour ce projet ;
- . Ce partenariat permettra de mobiliser des ressources supplémentaires (dons, mécénat) et d'amplifier la portée du projet ;

Le conseil municipal, après avoir entendu son Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- . **D'approuver le principe d'un partenariat entre la commune de Mirande et la Fondation du Patrimoine dans le cadre du projet de restauration et de valorisation du patrimoine communal, pour un montant annuel de 1500 € ,**
- . **D'autoriser la signature par le Maire ou son représentant, si la candidature est retenue :
De tout document nécessaire à sa mise en œuvre.**
- . **D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à accomplir toutes les démarches administratives, techniques et financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

La présente délibération sera publiée sur le site internet de la Commune et transmise à Monsieur le Préfet du Gers. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

La Secrétaire,

Fatma ADDA



Extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE, le 3 juillet 2026

Le Maire,
Bernard DOREY

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM2026_06_06
Objet :	Délibération portant sur le projet de partenariat avec la Fondation du Patrimoine
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-07-02 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	032-213202567-20260702-DCM2026_06_06-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	910 o
Nom métier :		
032-213202567-20260702-DCM2026_06_06-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	105.6 Ko
Nom original : 20260606 Projet de partenariat avec la Fondation du Patrimoine.pdf		
Nom métier :		
99_DE-032-213202567-20260702-DCM2026_06_06-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 juillet 2026 à 11h08min59s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 juillet 2026 à 11h18min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 juillet 2026 à 11h18min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 juillet 2026 à 11h18min36s	Reçu par le MI le 2026-07-15